

## FORMATION B.A.F.A.

### Procédure pour obtenir une participation du Service Jeunesse à la formation :

- ❑ Résider sur la commune d'Epagny Metz-Tessy.
- ❑ Entrer en formation BAFA avant son 20<sup>ème</sup> anniversaire.
- ❑ Adresser une candidature écrite, avant l'entrée en formation, à l'adresse suivante :

Commune Epagny Metz-Tessy - Service Jeunesse  
143 rue de la République - 74330 EPAGNY METZ-TESSY

#### En précisant :

- votre date de naissance,
  - la date d'entrée en formation,
  - l'organisme de formation,
  - vos motivations pour cette formation et votre projet personnel,
  - votre participation dans la vie associative ou communale.
- ❑ En fin de formation le titulaire du BAFA transmet au Service Jeunesse l'état récapitulatif détaillé de sa participation (attestations de formation et de stages, factures, justificatifs des aides de la CAF et du Conseil Général...).
- Il est conseillé de préciser ses nouvelles expériences ou motivations.
- ❑ Chaque dossier sera examiné lors d'une commission entre les vacances de La Toussaint et de Noël de chaque année.
- 6 jeunes de nos communes pourront bénéficier d'une aide financière correspondant à la moitié des frais de formation restant à leur charge (subventions CAF / Conseil Général déduites). Une convention entre les titulaires du BAFA et le SERVICE JEUNESSE sera établie.
- A noter que les jeunes qui s'investissent dans la vie communale ou associative même de manière ponctuelle seront privilégiés.
- ❑ Le BAFA compte trois étapes à accomplir dans un délai maximum de 30 mois. A compter de la date de votre entrée en formation, sans nouvelles de votre part à la fin de ce délai de 30 mois, votre candidature sera classée sans suite.

\*\*\*\*\*

Le Service Jeunesse peut éventuellement vous proposer un stage pratique dans le cadre de son accueil de loisirs « Croc' Vacances ».